L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 3 MAI.

## FEUILLETON.

### LE CHATEAU DE PIERREFONDS

PAR [illegible]

[illegible]

—En ce cas, dit le payeur, Tavar n'a qu'à bien se tenir !

[illegible]

—C'est possible ! s'écria Duboux.

[illegible]

—Elle n'est plus facile.... J'ai prévu cela.

Villeneuve se mit à une table, prit un bout de papier, y écrivit quelques lignes et apposa sur ce papier un cachet de commandant du château.

[illegible]

—J'en suis parfaitement sûr, capitaine, répondit Hurteaux.

—Ainsi, cette ouverture que M. Gabriel a été si surpris de trouver dans le mur de l'une des salles du château, conduit à un passage secret et ce voit un escalier qui paraîtrait aboutir à des souterrains ? Tu es certain de cela ?

—J'en suis certain.

—Et tu crois te rappeler que M. Gabriel t'a positivement recommandé de ne parler à personne de ce que tu as vu là-bas avec lui ?

—Il me l'a recommandé à plusieurs reprises.

[illegible]

—Alors, M. Gabriel n'a pas tenu le silence, dit Hurteaux.

[illegible]

—Ne me dites pas merci ! que je m'éloigne.

[illegible]

—Pardon ! pardon, capitaine ! .... ce n'est que un petit reste d'impression qui va se dissiper.

## SPECTACLES.

### Théâtre St-Charles.

Dernière semaine de la saison.

VENDREDI SOIR

[illegible] LA PLUME MAGIQUE.

### Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

[illegible]

La salle est parfaitement close, à l'abri d'une pluie soudaine.

JEUDI et VENDREDI, 3 et 4 mai 1866.

PROGRAMME VARIÉ.

[illegible]

MONSTRE FÊTE.

[illegible]

Samedi, à midi.

Grande représentation pour les dames et pour les [illegible]

### Grand Concert vocal.

SALLE DES ODD FELLOWS.

7 MAI 1866.

MELLE ANNIE McLEAN annonce respectueusement à ses amis et au public qu'elle donnera un

GRAND CONCERT VOCAL

dans la salle des Odd Fellows, LUNDI 7 mai, 1866.

Prix du billet, $1—à vendre au magasin de musique de E. A. Stockmar, rue du Canal No 187; chez Louis Blanche & Doll, rue Carondelet, No 116, et dans la salle de Concert.

Le Concert commencera à huit heures.

30 avril—au 7 mai.

### Grand Bal Paré

Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, au profit des Victimes de la Guadeloupe, à la salle de l'Opéra, le samedi 5 mai 1866.

DIRECTEURS:

[illegible]

PRIX DU BILLET ... $2 50.

On peut se procurer des cartes et des invitations [illegible]

A. Dubosnat, coin Royale et St-Louis.

J. J. Bonnell, rue de la Levée No 87 (3rd District.)

L. Philippe, [illegible] que chez tous les directeurs.

La réunion du comité est fixée tous les Vendredis, à sept heures du soir, à l'Arche.

Par ordre des directeurs.

G. BOUR, secrétaire.

1er avril—2 f p s au 29 avril, et du 29 au 5 mai t l j.

### Grande Tombola Française.

DES LOTS GAGNANTS.

[illegible]

### Une grande Fête de Mai

Sera donnée par la Société des [illegible]

Le 6 et le 7 Mai 1866,

Au OAK GROVE, près le Half Way House.

[illegible]

PRIX D'ENTRÉE

[illegible]

### Célébration de la Fête de Mai, ET GRAND BAL D'ENFANTS,

DONNÉ PAR LE

PROF. J. VEGAS,

Au Théâtre de l'Opéra, JEUDI soir, 3 mai,

[illegible]

### Un Bal de Charité

SERA donné [illegible]

BILLETS, $2 00.

[illegible]

LOUIS BUSH. — J. S. GOODE.

Thibodeaux, Lafourche. — Houma, Terrebonne.

J. S. GOODE.

BUSH & GOODE,

AVOCATS.

EXERCENT leur profession dans les paroisses Assomption, Lafourche, Terrebonne, [illegible]

### AVIS.

L[illegible]

J. REBATTU,

No 86 rue Ste Anne, entre Chartres et Royale.

21 avril—1m

### Huile d'Olive, Vermouth, Sardines

EAU DE FLEURS D'ORANGER, &c.

A VENDRE PAR

## A. ROCHEREAU & Co.,

No 16 & 18, RUE ST-LOUIS.

[illegible] HUILE D'OLIVE [illegible]

[illegible] VERMOUTH,

[illegible] SARDINES [illegible]

[illegible] EAU DE FLEURS D'ORANGER, [illegible]

5 avril—1m

### Champagne! Champagne!

A VENDRE PAR

## A. ROCHEREAU & Co.,

NOS 16 & 18 RUE ST-LOUIS.

[illegible]

5 avril—1m

### Vin en Barriques. Vin en Caisses.

A VENDRE PAR

## A. ROCHEREAU & Co.,

Nos 16 & 18 RUE ST-LOUIS.

[illegible] BLAYE, P. DANDICOLLE & Co

[illegible] MACALAN, BLANCHY Frères & Co

[illegible] ST-LOUBES, L. [illegible]RIC aîné ;

[illegible] CHATEAU-LAROSE ;

[illegible]

Nlle-Orléans, le 5 avril 1866. 5 avril—1m

### Eaux-de-vie. Eaux-de-vie

A VENDRE PAR

## A. ROCHEREAU & Co.,

Nos 16 & 18, RUE ST-LOUIS.

[illegible] EAU-DE-VIE J. HENNESSY & Co,

[illegible] CASTILLON 1815,

[illegible] E. R. GODARD, Cognac,

[illegible] RIVIERE, PELLEVOISIN & Co

[illegible] J. DESMARIES FILS,

[illegible] FIN BOIS,

[illegible] MARTELL & Co, 1858,

[illegible] A. SCHMIOT & Co,

[illegible] ROBERT,

[illegible] MERCURY BRAND,

[illegible]

[illegible] GENERAL SOCIETY [illegible]

## PILULES DEHAUT

[illegible] le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, [illegible] dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 20 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire. — Ces pilules sont souveraines [illegible]. Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c. &c. &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de [illegible] fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, Louis CASTEL, pharmacien, coin Douane et Bourbon, SHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et pour le DÉTAIL dans les principales Pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

## PEPSINE BOUDAULT

ADMISE DANS LES HÔPITAUX DE PARIS.

La Pepsine a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le Chimiste BOUDAULT, qui l'ont introduite dans la thérapeutique.

L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission officielle dans les Hôpitaux de Paris, témoignent de son efficacité digestive toujours constante et égale.

Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles chaque jour avec succès dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Vomissements, Diarrhées et [illegible], Vomissements de la Grossesse, sous formes variées de Sirop, Vin, Pastilles, Poudre, Pilules, et surtout sous la forme agréable et séduisante d'

## ELIXIR DIGESTIF

Véritable liqueur de table, tonique et fortifiante.

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature:

Dépôt général à Paris : Chez HOTTOT, Pharmacien, Succr de BOUDAULT, RUE DES LOMBARDS, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. [illegible] Castel, [illegible]

Duconge, droguiste, rue de Chartres ; Shwab, pharmacien, rue de Chartres.

## PRÉVENTIFS ET guérison des MALADIES DE POITRINE

TRAITEMENT SPÉCIFIQUE PAR LES

## HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. — SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux

PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. — PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.

[illegible]

19, rue Castiglione, à Paris. — SWANN, Pharmacien, — 19, rue Castiglione, à Paris.

[illegible] M. LOUIS CASTEL, Pharmacien, coin Bourbon et Douane; A New York chez MM. JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens, No 183 Broadway.

## INJECTION BROU

HYGIÉNIQUE INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris chez l'inventeur BROU, [illegible] Lafayette [illegible] Augusta 112.

## MALADIES DE LA PEAU

Il résulte des expériences faites dans l'Inde et en France par les médecins les plus accrédités que les GRANULÉS et le SIROP d'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LEPINE, sont le remède par excellence contre toutes les variétés de DARTRES et autres maladies de la peau les plus rebelles, comme la Lèpre et l'Elephantiasis, contre la SYPHILIS constitutionnelle LES AFFECTIONS SCROFULEUSES, LES RHUMATISMES CHRONIQUES, ETC.

A la NOUVELLE-ORLÉANS chez MM. LOUIS CASTEL, pharmacien, coin Bourbon et Douane, et SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, chez M. DUCONGÉ, droguiste rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

## DRAGÉES D'ERGOTINE

DE

BONJEAN.

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques, qu'elles guérissent en peu de jours,—contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt : Pharmacie LABÉLONYE ET Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve, Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. LOUIS CASTEL, pharmacien, coin Bourbon et Douane ; M. SCHWAB, Pharmacien, rue de Chartres ; chez M. DUCONGÉ, [illegible]

## SIROP DIGITALE LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 20 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Palpitations, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Toux sèches, &c.

Le SIROP DE LABELONYE n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur.

Dépôt : PHARMACIE LABELONYE & Cie, 19, RUE BOURBON-VILLENEUVE—PARIS.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Louis Castel, pharmacien, coin Bourbon et Douane; M. Schwab, pharmacien, rue de Chartres, et chez M. Ducongé, [illegible]

## LA BEAUTÉ ÉTERNELLE,

OU L'ART DE SE CONSERVER ET D'EMBELLIR, PAR A. HANNAUR.—Se trouve chez MM. V. HEBERT et M. DUCONGÉ. Nlle Orléans.

## DRAGÉES GÉLIS & CONTE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en juillet 1858, que les DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt : Pharmacie Labelonye et Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve.—Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. LOUIS CASTEL, pharmacien, coin Bourbon et Douane; M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et M. DUCONGÉ, droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies.

## WHEELOCK, FINLAY & CO,

DROGUISTES ET IMPORTATEURS EN GROS,

Au coin des rues Magazin et Gravier.

Offrent, aux plus bas prix, les articles suivants, [illegible]

75 boucauts SEL DE SOUDE

200 boucauts BI-CARBE DE SOUDE

[illegible] VITRES FRANÇAISES, assorties,

[illegible] GÉLATINE DE COX,

[illegible] MOUTARDE de Colman, [illegible]

20 grosses de SAVON brut Windsor, de Low.

Médicaments français assortis.

Un assortiment complet de médicaments français [illegible]

EN MAGASIN :

[illegible] caisses SAVON de Castille,

[illegible] AMMONIAC CARB,

[illegible] SHELLAC, gomme,

[illegible] ASSAFOETIDA, prime.

[illegible] OPIUM de Turquie,

[illegible] ACIDE TARTARIQUE, anglais,

[illegible] CACHOU,

[illegible] ALUN, en morceaux,

[illegible] ALUN, en poudre,

[illegible] COPAHU, pur,

[illegible] BORAX raffiné, anglais,

[illegible] huile PALMA CHRISTI, No 1,

[illegible] EMERI, assorti,

[illegible] de VI S,

[illegible] SUCRE DE PLOMB, anglais,

[illegible] CALOMEL, anglais,

[illegible] BLUE MASS,

[illegible] POTASSE, anglaise et française,

[illegible] SULFATE DE QUININE, français.

En magasin—Un assortiment de EFFERVESCENT GRANULAR MEDICINAL PREPARATIONS [illegible] de MM. T. Morson & Son et M. Bishop, de Londres.

Agents de MM. Battley & Watt, de Londres, pour la vente de leurs célèbres PRÉPARATIONS dont on trouvera constamment un stock complet dans l'établissement.

Une grande variété de

PRODUITS CHIMIQUES FINS ANGLAIS,

—ET DE—

EXTRAITS ANGLAIS.

## E. RICHARD

### Fabricant de Billards,

166 .........RUE STE-ANNE......... 166.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont du genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, tables en marbre ou en ardoise et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste, S'adresser à

E. RICHARD, Boîte 1710,

28 avril—1 an. Bureau de Poste de la ville Orléans.

## B. ANTOGNINI,

### FABRICANT DE BILLARDS

Avec coussins à combinaison (brevetés.)

15............RUE CONTI............15

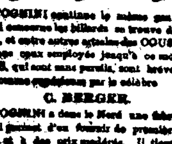

M. ANTOGNINI continue le même genre d'affaires. Tout ce qui concerne les billards se trouve dans son établissement, et entre autres articles des COUSSINS supérieurs à tous ceux employés jusqu'à ce moment. Ces COUSSINS, qui sont sans pareils, sont brevetés et sont reconnus comme supérieurs par le célèbre

C. BERGER.

M. ANTOGNINI a dans le Nord une fabrique de billards qui lui permet d'en fournir de première qualité à ses clients, et à des prix modérés. Il tient un assortiment complet de draps de billard français et américain.

Il a des billards en marbre, en ardoise et en bois, au choix des acheteurs, ainsi qu'un nouveau système de billards [illegible] sur lequel l'on peut jouer sur la même table la partie de carambolage, la partie à quatre poches, celle six poches et la poule.

Afin que le public puisse juger par lui-même, M. Antognini a toujours un billard que l'on peut essayer. Il vend aussi des jeux de LOTO complets et tout ce qui sert à fournir les billards.

M. ANTOGNINI ayant visité les meilleures fabriques du Nord, et au courant des derniers perfectionnements peut livrer des billards égaux à ceux confectionnés au Nord.

18 avril—1m

### Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Bureau de l'agent général des billets, Nouvelle-Orléans, 28 mars 1866.

A partir du 1er avril 1866, le prix des billets pour la Louisiane, sur le chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, sera réduit.

D. B. GOODLOE.

Agent-général des Billets.

## Mme ALLUARD,

### Somnambule,

[illegible]

Consultations, rue Trémé, 345, entre Ursulines et St-Philippe. 16 avril—1m

### LÉON QUERTROUSE,

MARCHAND DE GROCERIES [illegible]

[illegible]

### RAPHAËL BELTRAN,

Vieille-Levée No 161, entre St-Louis et Conti.

[illegible]

### POTOSINA.

Vapeur d'une capacité, un steamer sera expédié toutes les deux semaines.

[illegible]

MARI & Co.

No 16, Commercial Place,

A. P. MARSHALL & Co,

Agents à Vera-Cruz, Mexique.

### POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Steamers de la malle des Etats-Unis.—Ligne Morgan.

NOUVELLE-ORLEANS ET TEXAS.

Passage pour Galveston ................$21

" " Pour Indianola..............$30

Fret pour Galveston et Indianola à 2/3 au-dessous des prix annoncés sur les cartes pour Galveston.

Départ, VENDREDI, 4 mai, à 9 heures du matin.

Le steamer

Wm G. HEWES,

en fer, à basse pression et à aubes, Commandant D. S. Austin, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

[illegible]

### POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Steamers de la malle des Etats-Unis. — Ligne Morgan.

NOUVELLE-ORLEANS ET TEXAS.

Passage pour Galveston ................$21

" " Indianola..............$30

Fret pour Galveston et Indianola à 2/3 au-dessous des prix annoncés sur les cartes pour Galveston.

Départ, DIMANCHE 6 mai, à 9 heures du matin.

Le steamer

MORGAN,

en fer, à basse pression et à aubes, Commandant John Y. Lawless, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

[illegible]

### Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile.

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS, LIGNE MORGAN

POUR MOBILE

Départ VENDREDI, 4 mai, à l'arrivée du convoi de 4 heures du [illegible] Pontchartrain.

Le steamer neuf LOUISE,

en fer et à basse pression, commandant Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus et transportera les malles des Etats-Unis.

[illegible]

I. C. HARRIS.

4 mai. Au coin des rues Camp et Commune.

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.

Départ, tous les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain, pour Ocean Springs et tous les ports intermédiaires—

Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 4 heures le magnifique steamer à basse pression,

CREOLE,

Commandant Charles Wellen,

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LEACH & PERKINS,

25 avril—1 m. Au coin des rues Carondelet et Gravier.

### LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau bateau à vapeur à basse pression

CAMELIA,

[illegible]

Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de [illegible]

Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de [illegible]

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de [illegible]

Au retour, il partira d'OCEAN SPRINGS

Les DIMANCHES SOIR.

Les MERCREDIS SOIR.

Les VENDREDIS MATIN.

[illegible]

Le samedi il ne sera POSITIVEMENT pas reçu de fret après le départ du bateau [illegible]

COHEN M. SORIA.

19 avril—1m Rue Carondelet, No 19.

### Ligne directe pour la France.

Service des paquebots poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne sont désignés pour partir aux dates suivantes :

PEREIRE.......... Duchesne.......SAMEDI, 21 avril.

LAFAYETTE........ Lemarié.........SAMEDI, 5 mai.

NAPOLEON III..... Bocande.........SAMEDI, 19 mai.

VILLE DE PARIS... Surmont.........SAMEDI, 2 juin.

Prix du passage en or.

[illegible]

GEO. MACKENZIE.

[illegible]

### PAQUEBOT DES ATTAKAPAS.

[illegible]

COMMAUX & SMITH, agents, Rue du Canal, No 62.

### LIGNE REGULIERE DE LOUISVILLE.

[illegible]

MARTIN, BOLHONDE & CORR, agents, 37, rue Natchez.

[illegible]

J. S. CARLIN, 33, Old Levee.

J. S. PASAUD, [illegible]

### PAQUEBOT REGULIER POUR JEFFERSON

Départ tous les deux MERCREDIS, commençant MERCREDI, 11 avril, à 5 heures du soir.

Le magnifique steamer à passagers d'un léger tirant d'eau,

HATTIE STEPHENS,

[illegible]

[illegible] Mercredi ................ 11 avril,

[illegible] Mercredi ................ 25 avril,

[illegible] Mercredi ................ 9 mai,

[illegible] Mercredi ................ 23 mai,

[illegible]

[illegible] GWARTNEY, 2, Tchoupitoulas.

[illegible] V. CELLOS, 13, rue Front.

[illegible] HITE, 34, Gravier.

[illegible] DONOHUE, 2, Tchoupitoulas.

[illegible] & SMITH, agents, 60 Canal.

[illegible]

Départ, tous les JEUDIS, à 5 heures. Le beau bateau à vapeur GEM EAGLE, capitaine J. M. White—Pour [illegible]

[illegible]

POUR LE BAYOU LAFOURCHE et tous les ports intermédiaires—[illegible]

H. O. DONOHUE, [illegible] rue Tchoupitoulas No 2

POUR RIO JANEIRO—Partira positivement le 5 mai, la belle goëlette J. J. WILLIAMSON, [illegible]

A. B. CHARPANTIER,

No 61, rue de la Douane

### Loterie DE L'ETAT DU KENTUCKY.

MURRY WOOD & CO., Directeurs.

GROS LOT.............. $100,000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY

Classe [illegible]—Pour être tirée à COVINGTON, Ky. MARDI, 15 mai 1866.

Seulement 30,000 numéros. — 496 lots.

PLAN.

[illegible]

—Approximations—

[illegible]

CHAS. T. HOWARD,

[illegible]

### En débarquement et à vendre.

Navire CELERITAS, de Bordeaux.

100 barriques VIN rouge, différentes qualités,

[illegible] caisses VIN rouge et blanc, différentes qualités,

[illegible] caisses FRUITS à l'eau-de-vie,

[illegible] paniers GUIGNOLET,

[illegible] caisses ABSINTHE "Ed Pernod,

[illegible] do KIRSCH,

[illegible] paniers CHAMPAGNE grandes et demies, "Perrier,"

[illegible] SARDINES 1/4 boîtes,

[illegible] VINAIGRE,

[illegible] BOUCHONS assortis,

[illegible] EAU-DE-VIE, "Pinet Castillon & Co,"

[illegible] "Arbouin, Marrett & Co,"

[illegible] "Rochelle, "Félix Prince,"

[illegible] "Vivandière,"

Attendu par FREDERIC GUSTAVE, de Marseille.

[illegible] paniers HUILE d'olive "Plagniol,"

[illegible] caisses VERMOUTH, Noilly Pratt & Co,"

[illegible] de MUSCAT Frontignan,

[illegible] de EAU de fleur d'oranger.

B. TIBLIER & Co.

14, rue Conti.

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Mme L. VOLLERS.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession de Mme E. L. BOURQUIN.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession de ARISTIDE DE BEAUPREAU.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Peter Lougue a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Aristide de Beaupreau, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

SUCCESSION DE JOHN WATTERSON—No 25,775

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

### MALADIES,

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, [illegible]

### Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs, Con-[illegible]

### LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. JOSEPH KAINER.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle Orléans—No 15,414—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI Dix-Huit MAI 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

### MARCOS SANCHEZ vs JOSEPH TINCHANT ET PIERRE TINCHANT.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,767—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] je procéderai le MERCREDI, [illegible] mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif.

### HENRY W. PALFREY vs WM. H. CHASE, tuteur, &c.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,114—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] je procéderai le VENDREDI dix huit mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

### LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs JOSEPH M. ANGUERA.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,722—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, vingt-huit mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, Prytanée et St. Charles, [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif

27 avril—4 mai, 12, 21, 28 de la paroisse d'Orléans.

### Succession de feu Frédéric D. Conrad, décédé

COUR DU CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, paroisse d'Est Bâton-Rouge. [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

### EVERETT LANE vs. THEODORE S. RANSOM

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 21,185—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI sept MAI 1866, à 10 heures, à [illegible]

[illegible]

### CHAS. A. BAGGE vs. ROBERT A. GRINNAN.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

### Peter St. Amand vs. Joseph Alexander.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,977—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, [illegible] je procéderai le LUNDI, quatre juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

TROIS TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Basin, [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

### BOWER GARNER & HARRISON vs MERRIMAN & KENNEDY.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 11,044—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] je procéderai le LUNDI, quatre juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

### THOMAS R. BRADY vs. WILLIS DEERING et son épouse.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,019—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi dix-huit mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

### BARTHELEMY SERIA vs. BELLOCQ, NOBLOM & Co.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

### ADA A. DE LA TORRE vs JOHN C. BARELLI

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,392—En vertu d'un writ de saisie [illegible] je procéderai le LUNDI vingt-huit mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR R. M. MONTGOMERY.

GRANDE VENTE PÉREMPTOIRE DE

Chevaux, mulets de tir, buggies, harnais, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & CO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, samedi 5 mai, à 11 heures, aux écuries de P. Lines, rue Gravier—

Chevaux appareillés,

Beaux chevaux de selle et de harnais,

Beaux mulets de tir.

—Egalement—

Buggies couverts et découverts, harnais, wagons, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

### Drap anglais. Drap anglais.

2 balles Drap anglais venant d'être débarquées du steamer "Peruvian" arrivé de Liverpool. Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, aujourd'hui vendredi, 4 mai, à 10 heures, dans leur salle d'encan, [illegible]

2 balles drap anglais.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

### Vente par les gardiens du port.

Deux caisses souliers de dames, à l'encan, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port.

PAR MONTGOMERY & BROS,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

LUNDI, 7 du courant, à 10 heures, il sera vendu, dans leur salle d'encan, au No 22 de la rue du Camp—

A. A. dans un carreau—M. & Bro. N. O. No 2... deux caisses souliers de dames, avariés sur le steamer St Louis à son dernier voyage de Boston à la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des E. U.

### Grande Vente importante DE

MARCHANDISES SECHES, HABILLEMENTS, LINGERIE, BOTTES, SOULIERS, CHAPEAUX, ETC. A L'ENCAN.

PAR MONTGOMERY & BRO.,

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, VENDREDI, 4 mai, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 22 de la rue du Camp—

29 balles coton Pacific, Atlantic et Indian head,

450 pièces cotons blancs, des meilleures marques,

1200 pièces indiennes Sprague, Dunnel et américaines, de printemps,

3000 pièces jaconats et linons fil,

1000 douzaines bonneterie,

—Egalement—

700 lots d'habillements bien choisis,

1500 douzaines chemises blanches en toile, hickory, calico et ginga,

125 caisses bottes, souliers et chapeaux.

Conditions à la vente. 3 mai

### Grande vente de Chevaux, Mulets et Buggies, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 4 mai, à 11 heures, aux Montgomery Tattersalls, rue Gravier, Nos 213 et 215—

Chevaux appareillés,

Beaux chevaux de selle et de harnais,

Beaux mulets domptés,

—Egalement—

Buggies couverts et découverts.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3 mai

### Succession de Joseph M. Laborde—No 18,956 —Bonne Résidence au coin des rues Caron delet et Erato.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 5 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 21 avril 1866, [illegible]

UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

[illegible]

### PAR S. GUINAULT.

[illegible]

### PAR SOULE & COPPENS.

VENTE PAR ORDRE

[illegible]

PAR SOULE & COPPENS.

[illegible], encanteur.

Bureau, rue Royale, No 91.

VENDREDI, quatre mai 1866, à 11 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, au No [illegible], entre les rues Conti et St-Louis—

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

### PAR S. GUINAULT.

Vente positive d'une propriété située rue Ste-Anne Nos 278, 280 et 282.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau : Bienville et passage de la Bourse.

SAMEDI, 5 mai 1866, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 56 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, entre les rues Prieur et Johnson, sur une profondeur de 90 pieds [illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur, en incluant le timbre de revenu interne des Etats Unis. 4 mai

### Piano, Meubles, Divers, etc.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

AUJOURD'HUI, vendredi, 4 mai 1866, il sera vendu à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

Un lot de meubles, matelas, machine à coudre et divers articles.

Aussi—Un piano.

Conditions—Comptant. 4 mai

### Agréable résidence rue Marigny No 235.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 5 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

Deux lots de terre mesurant ensemble, en pied français, 60 pieds de face à la rue Marigny, entre les rues Claiborne et St Jean Baptiste, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble avec une jolie maison en bois [illegible]

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet garanti par hypothèque et portant 8% pour cent d'intérêt par an de date. 1er mai—5

### Vente sans réserve, pour liquidation, de deux belles Maisons en briques

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, cinq mai 1866, il sera vendu, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

1o—Un lot de terre mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue de la Victoire, sur 111 pieds 6 pouces de profondeur, entre les rues des Champs-Elysées et Marigny. Ensemble une jolie maison en briques à trois étages, No 297, [illegible]

2o—Un autre lot de terre mesurant 21 pieds de face à la rue Casimiron, [illegible]

[illegible]

### VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE

Succession de A. Duclos.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 5 mai 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Acte de vente pardevant O Drouet, notaire public.

### Maison rue de l'Histoire No 50

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu samedi 5 mai 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Acte de vente pardevant A. Boudousquie notaire public.

### JOLIE RÉSIDENCE,

faisant face à la place Washington.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI, 5 mai 1866, à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

### PAR D. E. MORPHY.

Serrures françaises. Serrures françaises.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, sans réserve, pour clore des consignations, samedi, 5 mai 1866, à midi, dans le magasin de M. [illegible]

Conditions—comptant. 4mai

### PAR O. VALETON.

COGNAC. COGNAC.

PAR O. VALETON, encanteur.

Bureau à l'encoig. des rues Tchoupitoulas et Natchez.

VENDREDI, 4 mai, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, en débarquement du navire Celeritas, de Bordeaux—

[illegible]

Conditions—comptant. 3 mai

### PAR W. H. BUNNELL.

Ameublement de table doublement plaqué.

PAR W. H. BUNNELL, encanteur,

Bureau rue de l'Union, No 41.

IL sera vendu, à l'enchère publique, Vendredi 4 mai, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 41 de la rue de l'Union—

Une facture d'argenterie de table, doublement plaquée, cuillères à dessert, à café et pour breuvage; cuillères de table et de dessert; couteaux à dessert, en salade, cuillers à soupe, &c. &c., venant d'être reçus des manufactures et pour être vendus sans réserve.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 2 mai

### Propriété formant le coin des rues Craps et St-Antoine, Troisième District.

Succession de Henry Prieur.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.

Bureau, rue de la Douane, No 82.

IL sera vendu, samedi, 5 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 avril 1866, la propriété ci-après décrite et appartenant à la succession de Henry Prieur—

[illegible]

### CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MAI 1866.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A

Avet, Jean-Joseph Marie des Laborde, [illegible]

B

Belloch, F

Benjamin (Mme)

Boutrouz, Eugène

C

Chatelain, Joseph Charles

Gardi, Charles

Cassaigne, Augustin (de St-Jean-Baptiste, Loi)

[illegible]

D

[illegible]

E

[illegible]

F

[illegible]

G

Goubot, Noël [illegible]

Girod, François [illegible]

Gramion, Henri Gabriel

H

Henry, Evariste

Huet, Augustin

J

Jeanneau, Jules

Jayé, Antoine Paul Toussaint

L

Lebœuf, Auguste (Los [illegible])

[illegible], Léonard

[illegible]

M

Matthieu, Jean Marie

Mouret, Pierre

[illegible]

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR E. ROGER & CO.

300 caisses bottes, souliers et brodequins,

Aussi

Linge fait, chemises, chapeaux et sacs de voyage.

PAR E. ROGER & CO,

O. DELAY, encanteur.

SAMEDI, 5 courant, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, à leurs salles d'encan, Nos 69 et 71, rue de la Vieille-Levée—

300 caisses bottes, souliers et brodequins, assortiment de choix

—Aussi—

Linge fait, chemises, chapeaux et sacs de voyage.

Conditions à la vente. 4 mai

### PAR BERNARD TURPIN

Biscuits :.................................Biscuits :

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,

Bureau, No 97 rue de la Vieille Levée.

VENDREDI, le 4 mai 1866, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin No 97, rue Vieille-Levée—

1,000 caisses biscuits assortis.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 3 mai

### Vins, eaux de vie, whisky, absinthe, vermouth, genièvre, raisins, noix, sardines, huile d'olive, etc, etc.

Par BERNARD TURPIN, encanteur.

Bureau, No 97 rue Vieille-Levée.

VENDREDI, le 4 mai 1866, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 97, rue Vieille-Levée—

[illegible] barriques vin,

[illegible] caisses vin de Bordeaux,

[illegible] do do blanc Haut Sauternes,

[illegible] et paniers champagne, différentes marques,

[illegible] do Cognac importés,

[illegible] do do

[illegible] do sherry et vin de Porto, Lacoste et Esbe[illegible]

[illegible] quarts pipes do de Marseille,

[illegible] barils whisky et brandy

[illegible] caisses et paniers huile d'olive,

[illegible] caisses vermouth, différentes marques,

[illegible] do do

[illegible] de Prusse,

[illegible] fromages.

AUSSI

[illegible] caisses raisins Layer & Bunch,

[illegible] balles amandes de Languedoc,

[illegible] barils amandes sans coques,

[illegible] balles noix françaises

[illegible] caisses sardines 1/4 et 1/2,

Beurre en morceaux et en poudre, sucre jaune, genièvre de Hollande, liqueurs, prunes en barillets et en caisses, bougies, poivre noir, eau de fleur d'oranger, &c

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3 mai

### Vieux cuivre et ferblanc en feuilles.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Bureau, No 97 rue Vieille Levée.

VENDREDI le 4 mai 1866, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu à l'encan pour compte de qui il appartiendra, au No 97 rue Vieille Levée, les articles suivants :

2 grandes coupes en cuivre.

1 lot vieux cuivre

3 chaudières en fer

5 rouleaux fil de fer

50 caisses ferblanc, dimensions assorties.

Conditions—comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis 3 mai

### PAR GABRIEL LEAUMONT.

Vieux cirés français.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

LUNDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

4 caisses 40 douzaines vieux cirés français, en débarquement du steamer Alabama, venant de Liverpool.

Conditions—Comptant. 4mai

### SANS RÉSERVE.

250 Caisses Bottes, Souliers et Chapeaux.

AUSSI

Habillements, Marchandises Sèches Etrangères et du pays.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, No 69 rue de Chartres.

VENDREDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

100 caisses chapeaux pour hommes et enfants,

—AUSSI—

150 caisses bottes, souliers et brodequins,

—AUSSI—

300 lots habillements et marchandises étrangères et du pays.

Conditions à la vente 3 mai

### Magnifique résidence, en briques, à trois étages, située au coin des rues Bourbon et St-Philippe.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

SAMEDI, 5 mai 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, St Philippe, Dauphine et Ursulines. Le dit terrain forme le coin des rues Bourbon et St-Philippe, [illegible]

### PAR WALTON & DESLONDE

La goëlette Américaine "ISLAND BELLE" ses voilure, à l'encan.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur.

Bureau, rue Carondelet, No 47, coin Union.

JEUDI, 10 mai 1866, à midi, à Alger, accosté vis-à-vis du bureau de [illegible]

La goëlette américaine ISLAND BELLE [illegible]

L'ISLAND BELLE [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Succession de GILBERT S. HAWKINS, décédé.

Actions de la banque du Canal et de la Nouvelle-Orléans, billets de la banque de la Louisiane, Scrip des compagnies d'assurance du Croissant, des Citoyens et des Marchands.

Actions dans l'association au Odd Fellows' Hall

PAR J. B. WALTON, & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur

Bureau No. 47, rue Carondelet

MERCREDI le 9 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District [illegible]

[illegible]

SCRIP

de la compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27 avril

### VENTE DE MACHINES.

IL sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, au pied de la rue Julia, Jeudi, 10 mai 1866, les machines suivantes de bateaux à vapeur—

4 bouilloires, 1 tract et 3 machines du bateau Warsaw

3 bouilloires, 1 tract et 2 machines du bateau City Belle.

9 bouilloires du bateau John Warner.

2 bouilloires, 2 machines et 2 tracts du bateau E F Dix.

La vente commencera à 10 heures du matin.

Conditions — Comptant, en monnaie courante.

Par ordre du Col. C. G. Sawtelle, Q. M. en chef.

E. J. STRANG,

Bt Lt. Col. et A. Q. M.

### Vente importante de propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, aux écuries du Gouvernement, à Greenville, Lou., MERCREDI, 23 mai 1866, les bâtisses, etc., etc., ci-après décrites, savoir :

SEIZE ÉCURIES, chacune de 200 pieds de long sur 30 de large, ayant 450,000 pieds de bois de charpente.

UN MAGASIN A FOURRAGE, de 200 sur 36 pieds, ayant 100,000 pieds de bois de charpente, 100,000 bardeaux, 25,000 briques et 30 portes.

UN MOULIN A FOURRAGE, de 100 sur 40 pieds, ayant 50,000 pieds de bois de charpente, 60,000 bardeaux 70,000 briques, 20 fenêtres et châssis et 5 portes; une machine à vapeur, cylindre de 11 pouces 16 de jeu, 1 bouilloire, une cheminée au complet un moulin à maïs, deux cribleuses, une pompe Woodward à cylindre de 5 pouces et 4 pouces de jeu.

Une bâtisse servant de water works, de 22 sur 22 pieds, ayant 60,000 briques, 50,000 pieds de bois de charpente, six portes, une bouilloire de locomotive, une cheminée, deux pompes Worthington à cylindre de 10 pouces et 4 pouces de jeu, et 4 pouces de jeu, un réservoir, 30 sur 30 sur 5 pieds.

Une maison de pompe, 20 sur 60 pieds, ayant 10,000 pieds de bois de charpente, 11,000 bardeaux, 10 fenêtres, 4 portes.

Une boutique de forgeron, 200 sur 40 pieds, ayant 35,000 pieds de bois de charpente, 12,000 briques, 12 portes, 13 fenêtres.

Une maison pour les repas des soldats, 30 sur 40 pieds, ayant 25,000 pieds de construction.

Une bâtisse servant de bureau, 16 sur 18 pieds, ayant 2000 pieds de bois de construction, 3000 bardeaux, 3 portes et 4 fenêtres.

Une bâtisse ayant 42,000 pieds de bois de construction.

Douze cents yardes de fer de chemin de fer.

Douze petits chars.

Douze mille cent pieds de fer battu, à tuyaux.

Seize abreuvoirs.

Conditions—comptant, en monnaie courante nationale.

La vente commencera à 11 heures du matin.

Par ordre du col. C. G. SAWTELLE, Q. M. en chef

E. J. STRANG,

Bt Lt Col. et A. Q. M.

N. B.—La station de Greenville, sur le chemin de fer de Carrollton, est à dix minutes de marche de l'endroit.

### Bureau du Board des Assureurs.

Nlle-Orléans, 21 avril 1866.

LES Compagnies d'Assurance qui composent ce Board et dont la liste est publiée ci-dessous, fermeront leurs bureaux, tous les jours, à 4 heures de l'après-midi, à partir de lundi prochain.

JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane,

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands,

Compagnie d'Assurance mutuelle du Sun,

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

Compagnie d'Assurance de l'Union,

Compagnie d'Assurance du Hope

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane,

Compagnie d'Assurance du Star

Compagnie d'Assurance Germania.

### Bureau des Directeurs et Avocats de la Société des porteurs de bons, créanciers et actionnaires de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 27 avril 1866.

AVIS est donné [illegible]

[illegible] CLARKE,

Vice-Président.

### CAFÉ RIO.

M. T. LONSDALE

COURTIER DE CAFÉ,

[illegible]

[illegible] sacs de café Rio,

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR JOHN C. BLOHM

Vente spéciale, sans réserve,

1000 douz. chemises calico, hickory et blanches,

200 lots habillements de saison,

200 caisses bottes, souliers et brodequins

200 " chapeaux casimir et paille de dames,

100 cartons rubans & chapeaux de dames,

100 " fleurs artificielles

PAR J. C. BLOHM, encanteur

SAMEDI, 5 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 30 de la rue Bienville, il sera vendu, pour clore des consignations—

Les articles ci-dessus mentionnés—dans l'ordre suivant :

A 10 heures—Bottes, souliers et brodequins

A 11 heures—Chapeaux casimir et paille, chapeaux de dames, fleurs artificielles, &c.

A midi—Habillements et lingerie

Conditions à la vente. 4 mai

### CHEVAUX ET MULETS.

Vente spéciale, sans réserve, de chevaux et mulets.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur

VENDREDI 4 du courant, à midi précis aux écuries connues sous le nom de NEW ORLEANS CITY STABLES, rue Carondelet, No 82, il sera vendu, sans réserve—

2 fins mulets de tir

10 beaux chevaux de selle et de harnais;

—Egalement—

Le fin cheval trotteur UNIQUE, avec buggy couvert et harnais, au complet et presque neuf

Les personnes qui seraient des chevaux et mulets à vendre SANS LIMITES sont priées d'en donner avis avant la vente. 4 mai

### PAR G. DE FERIET.

Vente positive et sans limite d'une délicieuse résidence d'été, située à Mandeville, face au Lac, ayant cabane à bains, &c.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

LUNDI, 7 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

Un certain morceau de terre avec bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus. Le dit morceau de terre est situé dans la ville de Mandeville, Paroisse de St-Tammany, dans l'îlet entre les rues Lac, Wakinson, [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur, [illegible] 3 mai

### Terre beloée de prix, à Mandeville.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI, 5 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale il sera vendu—

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3 mai

### Terrain de grand prix pour bâtir, dans la rue de la Levée, entre les rues France et Lesseps.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 42, rue Royale.

SAMEDI, 5 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale il sera vendu—

DEUX TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

[illegible]

Conditions—Un tiers comptant ; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, du jour de la vente à l'échéance, et 8 pour cent de l'échéance à parfait paiement.

L'acte de vente (y compris les timbres de revenu des Etats-Unis) pardevant Emile Bouny, notaire public aux frais des acquéreurs.

### Maison de prix, en briques et à étage, dans la rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Royale, en face du Théâtre d'Orléans.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale No 42.

SAMEDI, 5 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, [illegible]

[illegible]

L'acte de vente (y compris les timbres de revenu des Etats Unis) pardevant G. V. Bouzon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

### PAR RENE GUTIERREZ.

25 balles Mousse—15 balles Foin.

Par RENÉ GUTIERREZ, encanteur,

Bureau, No 94, rue de Chartres.

AUJOURD'HUI, à midi, il sera vendu à l'encoignure des rues Peters et Crossman, face à la Douane, pour le compte de qui de droit—

25 balles mousse mixte

15 do foin de 1re qualité

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 4 mai

### Beaux Meubles Acajou, Tapis, Glaces françaises, &c., &c.

Par RENÉ GUTIERREZ, Encanteur.

Bureau No 94 rue de Chartres

SAMEDI, 5 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 98 rue Dauphine, entre les rues Bienville—

Tout le contenu de la dite résidence consistant en BEAUX MEUBLES, acajou, garnitures de chambre à coucher, de salon et de salle à manger. Garnitures de chambre, tapis, glaces, vaisselle, verrerie, &c, &c. 3 mai

### PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Pour cause de départ.

Grande vente, à l'encan, par catalogue, de beaux meubles de salon et de chambres à coucher (de la manufacture de Siebrecht) et de salle à manger, statuettes, &c. &c.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

Bureau, Passage de la Bourse, No 17

VENDREDI, 4 mai 1866, à 10 heures, à la résidence No 37 rue des Remparts, entre les rues St Pierre et Toulouse, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant sur livraison.

### PAR FORSTALL & SPEAR.

25 cartons bijouterie assortie.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau, No 16, Passage de la Bourse.

IL sera vendu SAMEDI, 5 courant, à 10 1/2 heures, à leur bureau—

25 cartons bijouterie assortie, en lots au gré des acheteurs.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 4 mai

### Vente pour clôture des consignations des champagnes Heidsick, vin rouge Clairac, graines de coton, moutarde, etc.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

Bureau, 15 Passage de la Bourse

SAMEDI 5 courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu en face de notre bureau, pour clore diverses consignations—

79 caisses champagne Tolsette,

5 paniers do Heidsick,

25 caisses vin rouge Clairac,

10 caisses moutarde anglaise.

—Egalement—

150 sacs graines de coton.

Conditions Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 4mai

### 50,000 CIGARES DE LA HAVANE, première qualité.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur

Bureau No 16 Passage de la Bourse

SAMEDI, 5 courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu, en face de notre bureau (d'après échantillons)—

Cinquante mille cigares de la Havane, comprenant les marques suivantes : Cano de Oruso, [illegible] Conchas, Cilindrados, Jonquia, Arguelles, [illegible] Regalia del Rey, [illegible] Soto Londres, etc., etc.

N B Pleine garantie sera donnée aux acquéreurs comme quoi tous ces cigares sont d'importation directe, s'il en était autrement, leur argent sera rendu

Vente très positive.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

### PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Fonds d'un magasin de marchandises sèches, à l'encan, tabac à fumer en paquets, meubles, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur

SAMEDI prochain, 5 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu, sans réserve aucune, à son salle d'encan, encoignure des rues Chartres et St Louis No 114—

Les fonds d'un magasin de marchandises sèches [illegible]

Ainsi—10 paquets de tabac à fumer et un lot de meubles. 4 mai

### Marchandises sèches, bottes, souliers, brodequins, bottines pour dames et jeunes filles, mouchoirs toutes faites, &c., &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

SAMEDI prochain 5 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure des rues Chartres et St Louis No 114—

Un lot de marchandises étrangères et du pays, bottes, souliers, brodequins, bottines, corsages pour dames et jeunes filles, mouchoirs tout faits, &c. &c.

### PAR R. SCOTT.

Articles dans des bottes en ferblanc

PAR R. SCOTT, Encanteur.

SAMEDI, 5 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Magazine et Natchez—[illegible] caisses d'articles dans des bottes en ferblanc—mouton, roti, volaille, viande conservée, soupe, rôti, boulis aux tomates, confitures, &c, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

## ANTOINE DUBUC,

Sacristain de la Fabrique de l'église St Louis de la Nlle-Orléans,

Bureau No 20, PLACE St ANTOINE

QUI, depuis vingt-deux ans remplit les dites fonctions et en est seul chargé, [illegible]

ANTOINE DUBUC...............JEAN SONHOT